

**Réaffirmons notre engagement : sauvons le Doubs !**

Le Doubs va mal, nul ne peut aujourd'hui l'ignorer même s'il a déjà fait l'objet d'âpres discussions et de nombreux débats. Reste qu'une rivière n'est chroniquement malade que si l'homme en fait mauvais usage, rompant ses subtils équilibres naturels. Ainsi, un an environ après l'acceptation de l'article constitutionnel sur le développement durable, il est temps de constater que nous devons à nouveau agir pour que le Doubs survive, redevienne un cours d'eau propice à des activités économiques et sociales sans pour autant menacer son écosystème. Cela passe incontestablement par une gestion rigoureuse qui ne privilégie aucun de ces éléments constitutifs du développement durable.

Aujourd'hui, tout laisse à penser que le Doubs se meurt d'un mal sournois. D'autant plus sournois que son agonie semble insuffisamment prise en compte par les autorités que nous représentons, par les scientifiques trop peu représentés dans cet hémicycle et encore moins par les promoteurs de projets qu'il suscite aux quatre coins de notre canton. Elle n'est pas assez prise en compte, parce que nous n'avons pas encore trouvé la source de ce mal et que nous en sommes réduits aux hypothèses. Dès lors, cette résolution ne vise personne ou alors tout le monde. Il n'en demeure pas moins qu'en tant que décideurs, il est de notre responsabilité de nous alarmer davantage. Méconnu, ce mal ne relève pas des abus qui ont défrayé la chronique lors des dernières législatures, même si certains continuent effectivement à se méconduire et à spolier une rivière symbolique de la richesse biologique de notre région et des efforts consentis pour la préserver. Les eaux du Doubs sont ainsi de bonne qualité si l'on se réfère aux études entreprises par les services concernés. Le mal est plus profond et donc plus difficile à cibler. Mais sa gravité relève de l'évidence comme d'ailleurs la nécessité de tout mettre en œuvre pour sauvegarder cette rivière. A commencer par le constat, abrupt, que nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre des stratégies ou des actions qui auraient permis de ne pas en arriver là où nous sommes.

Qui plus est, le Doubs constitue la plus grande concentration d'eau douce dans notre canton, ce qui en fait un trésor à sauvegarder et à préserver de toute urgence. Car l'eau devient de plus en plus rare et sa valeur est inestimable. D'autant plus que le Jura ne dispose pas d'énormément de ressources dans ce domaine et qu'aujourd'hui, sa principale ressource est en péril. C'est pourquoi il faut dès à présent investir, alerter et sensibiliser tous les habitant-e-s et tous les usagers du Doubs pour leur faire prendre conscience de ce péril. Nous pensons notamment au tourisme, à l'Association pour le Parc Naturel du Doubs (APNRD), aux pêcheurs, aux entreprises hydroélectriques, etc. En fait, à toutes les collectivités et individus dépendants ou attachés à cette rivière et donc à toutes les régions et pays responsables de son destin. Mais aussi à celles et ceux qui viennent simplement admirer un cours d'eau qui – malgré sa santé vacillante – reste proche d'un petit paradis sur terre.

C'est pourquoi, nous demandons au Gouvernement de s'engager à faciliter une coopération totale et transparente des autorités concernées par cette rivière, c'est-à-dire la République et Canton du Jura, la République et Canton de Neuchâtel, les offices fédéraux concernés (l'Office fédéral de l'environnement OFEV et l'Office fédérale de l'énergie OFEN) ainsi que la France voisine. Ceci en concertation avec tous les acteurs intéressés à un Doubs pérenne, qu'ils soient touristiques, économiques, industriels, écologistes ou riverains.

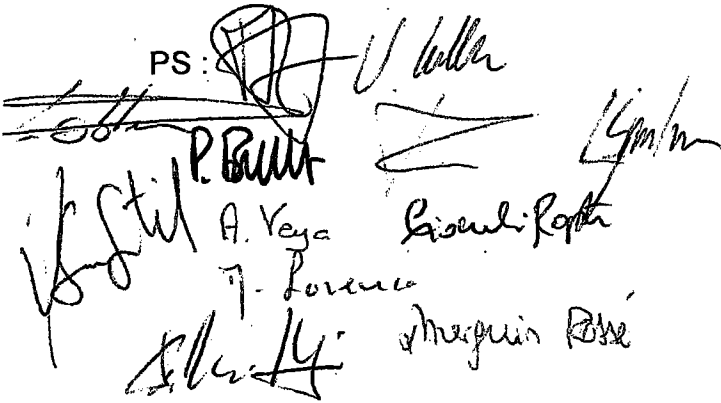
Delémont le 25 mai 2011

Le responsable de la résolution

Clovis Brahier

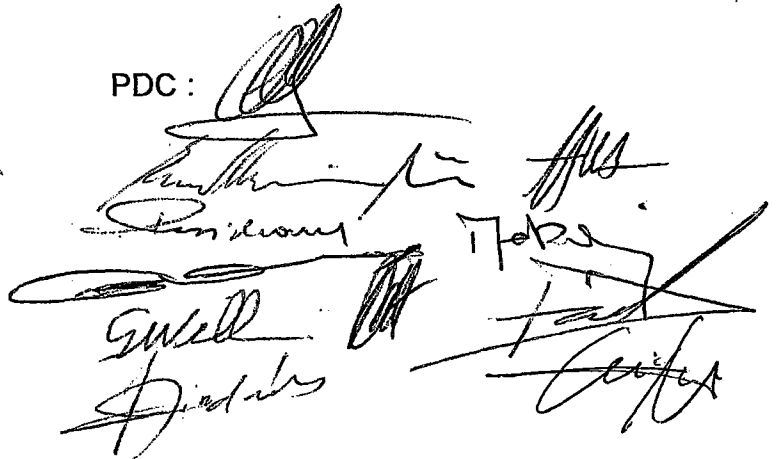


PS:



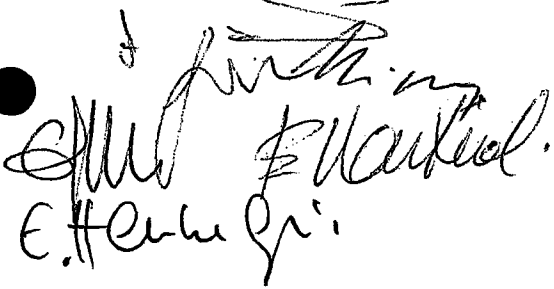
Stil  
P. Butt  
A. Vega  
7. Lorenza  
Marguin  
Bosi

PDC:



Penelion  
Gruell  
Dindals

CS-POP et Verts:



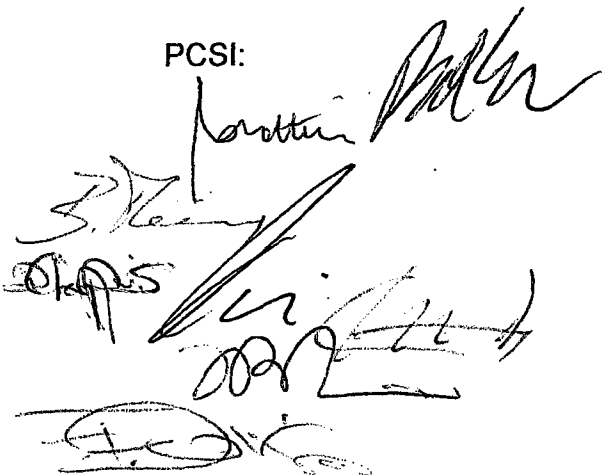
Wanted.  
E. Henke

PLR:



5 C. 111

PCSI:



3. K...

UDC:

